



Note: Renseignements personnels  
(articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès)

## MÉMOIRE

Présenté au ministère de l'Environnement et de la Lutte  
contre les changements climatiques

Dans le cadre de la consultation relative au projet  
de renouvellement de l'autorisation ministérielle  
de Glencore pour la Fonderie Horne

20 octobre 2022

Présenté par la Mosaïque : association Interculturelle d'accueil et d'intégration  
des personnes immigrantes en Abitibi-Témiscamingue.

225 Rue Perreault E, J9X 3C5, Rouyn-Noranda.  
info@mosaique-at.ca



## Introduction

La Mosaïque est un organisme à but non lucratif dont la mission est d'accueillir les personnes immigrantes, d'en faciliter l'intégration et l'adaptation en Abitibi-Témiscamingue et de promouvoir l'interculturalisme, ainsi que le mieux vivre-ensemble, par l'offre de services d'accompagnement dans les démarches d'intégration et par l'offre d'activités de réseautage, de sensibilisation et d'information.

Cette mission s'appuie sur deux axes qui structurent l'offre de services de l'organisme : l'accueil et l'intégration, ainsi que le rapprochement interculturel et la sensibilisation. Bien que régional, notre organisme déploie la majorité de ses services dans la MRC de Rouyn-Noranda. Pour cette seule MRC, l'organisme compte en moyenne 250 nouveaux bénéficiaires d'origine immigrants chaque année.

## Contexte

Dans sa résolution N 2022-583, le conseil municipal invoque comme premier motif « que la Ville de Rouyn-Noranda souhaite être un milieu de vie **sain et attrayant** » pour fonder sa résolution. Cette résolution donnera par la suite autorité à la Ville de Rouyn-Noranda d'adresser des demandes au gouvernement du Québec dans le but de protéger la santé de ses habitants.

Au titre de ce motif, et considérant la mission **d'accueil et d'intégration** des personnes immigrantes qu'a la Mosaïque, l'organisme souhaite mettre à la disposition des personnes concernées, son expertise quant à un milieu attrayant dans une perspective d'immigration.

Le premier objectif de ce mémoire est de présenter le processus décisionnel de la personne immigrante dans son choix de destination. Le deuxième objectif est de proposer une approche pour développer l'attractivité de la ville de Rouyn-Noranda dans le futur.

### 1. Le processus décisionnel de la personne immigrante dans son choix de destination

S'agissant du processus décisionnel, une personne candidate à l'immigration dans son pays d'origine se projette dans son lieu de destination. Cet exercice de projection implique pour la personne candidate à l'immigration une comparaison entre sa situation d'origine, et sa situation projetée. Cette comparaison débouche sur un rapport gain / perte qui doit demeurer positif pour que la personne fasse le choix d'émigrer.

Dès lors, qu'est-ce qu'un milieu de vie attrayant? C'est un milieu, qui par ses caractéristiques, permet au candidat d'entrevoir d'une part le **maintien** de la satisfaction de ses besoins déjà accompli, et d'autre part des **gains** facilement accessibles dans des champs de besoins supérieurs. À l'inverse, qu'est-ce qu'un milieu de vie non attrayant? C'est un milieu, qui par ses caractéristiques entraîne des pertes et ne laisse pas entrevoir de gains conséquents.

Dans une perspective de migration internationale, le point précis de la qualité de l'air est un besoin de base souvent acquis pour la plupart des pays avec lesquels Rouyn-Noranda, entretient de lien migratoire (Maghreb, Amérique latine, Europe). Considérant les différents rapports ou études en biosurveillance (2018, 2019) il est donc possible que les candidats à l'immigration vivent une perte à cet égard.

Dans ce contexte, la Mosaïque attend des autorités compétentes que la santé soit consacrée alors que la santé est un besoin de base. S'y atteler, c'est contribué directement à l'attractivité. En ce sens, la Mosaïque salue les résolutions [2022-583](#) et [2022-728](#) adoptées par le conseil municipal de la Ville de Rouyn-Noranda.

## **2. Proposition d'une approche pour développer l'attractivité de la ville de Rouyn-Noranda dans le futur**

S'agissant d'une proposition d'approche pour agir en attractivité, et conformément à ce qui précède, la Mosaïque recommande de mettre en place une approche qui aura un impact direct sur les caractéristiques internes du milieu.

Il existe parfois une confusion entre l'attractivité et les missions de recrutement, si les deux sont corrélées, elles n'en demeurent pas moins différentes. Les missions de recrutement sont un **outil** à visée informationnelle. Elle ne contribue pas à améliorer l'attractivité du territoire, elles contribuent à améliorer la **visibilité** du territoire.

Développer l'attractivité de Rouyn-Noranda doit donc d'abord et avant tout reposer sur le développement local **d'initiatives** et **d'infrastructures** qui feront de Rouyn-Noranda une ville **concurrentielle** par rapport à d'autres. L'attractivité est déterminée d'abord et avant tout ici, sur le territoire! La preuve en est : les effets indésirables du dossier de la Fonderie Horne. Une cause locale, qui a un effet direct sur l'attractivité.

Dans les prochaines années, la Mosaïque attend des autorités compétentes, qu'elles œuvrent localement à rendre le territoire plus attractif en débloquent des situations problématiques et dénoncées depuis plusieurs années, en ce qui a trait aux logements, aux garderies, à la santé, à la culture et plus précisément en favorisant la qualité de l'intégration à Rouyn-Noranda. Le milieu doit s'ouvrir et mieux prendre en compte la condition d'origine de la personne immigrante pour mieux comprendre ses besoins et ses attentes.

Sur ce point, nous invitons les personnes à une relecture du [bilan](#) qui fut dressé par la Mosaïque en 2019 sur l'attraction et l'installation durable à Rouyn-Noranda, et qui, plus que jamais, reste d'actualité.

Finalement, la Mosaïque veut pour l'occasion réitérer sa volonté de contribuer aux efforts actuels et à venir et affirmer son désir de collaborer pour que notre communauté retrouve son unité et poursuive son développement.

53-54

*Valentin Brin, Directeur général*

53-54

*Marie-France Bèaudry Présidente du conseil d'administration*

### Déclaration d'intérêt :

*Intérêt numéro 1 : L'organisme est financé en 2022 par Glencore à hauteur de 3 000\$*

*Intérêt numéro 2 : L'organisme est cosignataire de l'initiative « Rouyn-Noranda, faut qu'on se parle »*